



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme DELORME Sylvie, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme LURION Eve-Hélène

Étai(ent) excusé(s) : M. DELIEGE Fabrice donne pouvoir à Mme DELORME Sylvie, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. RUSE Serge, FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 10
Absents : 0
Excusés : 6
Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
11/07/2024

Date d'affichage
22/07/2024

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

22/07/2024

Demande de subvention + plan de financement Aire de jeux Délibération n°2024 - 34

Considérant la nécessité de produire un plan de financement pour une demande de subvention,

Plan de financement Aire de jeux

		Dépenses			Recettes
		HT	TVA	TTC	
Aire de jeux		7 570,00 €	1 514,00 €	9 084,00 €	
Subventions calculées sur le HT					
Département	25%				1 892,50 €
FCTVA (arrondi à 16%)					1 453,44 €
Fonds propres de la commune					5 738,06 €
Total	25%	7 570,00 €	1 514,00 €	9 084,00 €	9 084,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à faire les demandes de subventions,
ACCEPTE le plan de financement,
AUTORISE le Maire à lancer l'opération.

Les sommes à engager ci-dessus sont inscrites au budget primitif 2024.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

